

TR-TU – LETTRE FFGym N°1 – Janvier 2020

1. Corrections de la brochure technique trampoline-tumbling 2019-2020

Page 18

Conditions particulières pour les triples rotations :

- les triples rotations comportant plus de 360° de rotation longitudinale (12.0.0.3, 12.2.0.1, ...) sont réservées exclusivement aux gymnastes de la filière Elite des catégories seniors et 17-21 ans.
- Les gymnastes de nationalité étrangère possédant une licence à la FFGYM peuvent réaliser ces éléments s'ils les ont déjà présentés lors d'une compétition internationale.

» les quadruples rotations :

- seuls les gymnastes concourant en Elite senior sont autorisés à demander une validation pour la réalisation des quadruples rotations.
- Les gymnastes de nationalité étrangère possédant une licence à la FFGYM peuvent réaliser ces éléments s'ils les ont déjà présentés lors d'une compétition internationale.

2. Championnat de France par Equipes

Page 57

CAS DE FORCE MAJEURE

- » Si un(e) gymnaste est absent(e) le jour du championnat de France par Equipe, en raison d'une convocation officielle de la FFGym à une manifestation internationale, des notes seront accordées à l'équipe première du club (validation par le RTF concerné, l'élu et le membre de la DTN chargés des pratiques compétitives).
- » Ces notes seront celles du libre 2 du championnat de France individuel de l'année N-1 pour l'épreuve qualificative et pour la finale.
- » l'association doit en faire la demande écrite 8 jours avant la compétition à la FFGym : derogation@ffgym.fr.

3. Lettre FFGYM Trampoline Tumbling

Page 5

Modalités de sélection complémentaires :

- Un gymnaste qui concourt en Filière Elite, mais qui ne réalise pas les critères de sélection aux Championnats de France peut être qualifié dans la filière Nationale, s'il satisfait aux conditions de sélection de cette filière
- Réaliser 2 fois les minima lors de la S1 et de la S2 (2020)
- Réaliser 1 fois les minima lors du masters 2019 ou de la S3 (2020)

La commission spécialisée TR/TU